

CERTIBIOCIDE – NUISIBLES

Un certificat, pour protéger l'homme et la nature



PRÉSENTATION

Code RS	RS6442 – Répertoire Spécifique (France Compétences)
Certification	CERTIBIOCIDE – Certificat individuel Nuisibles
Certificateur	Ministère chargé de la Transition écologique
Type de formation	CERTIFIANTE
Format	Présentiel ou Visio éventuellement
Durée	21 heures – 9h00-12h30 / 13h30-17h00
Tarif	500 € par personne
Financement	OPCO / CPF/
Contact	Frédéric POUSTHOMIS 06 22 21 07 38 developpement.fpca81@educagri.fr
Validité du certificat	5 ANS
Plateforme officielle t	certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Vous bénéficierez par équivalence de l'habilitation à utiliser les produits anti mousse et anti algues (TP8 T15 T21) RS6441

À l'issue de la formation, vous recevrez sur votre mail une habilitation délivrée par le ministère de l'environnement. Nous pouvons également faire reconnaître cette capacité sur le portail

FORMATEURS

Mme Sophie GALIBERT – Formatrice habilitée, Master Chimie ou Nicolas DAUVERT Formateur habilité INMA .

PRÉREQUIS

Prérequis diplôme	Aucun prérequis nécessaire
Inscription individuelle	Obligatoire sur le site CERTIBIOCIDE

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 : Démarrage par un positionnement pédagogique afin d'évaluer les connaissances initiales et d'initier une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Analyse de la sécurité au travail : lecture des fiches de données de sécurité (FDS) et des étiquettes, pictogrammes SGH et gestion des risques. Présentation des principaux dispositifs de protection (Gants Lunettes tenue et de leur homologation

Jour 2 : Présentation des types de biocides (focus sur les insecticides TP18 et rodenticides TP14) ainsi que des mécanismes d'action.

Élaboration de stratégies de prévention et étude des méthodes d'exclusion ou alternatives non chimiques.

Identification précise de la biologie des nuisibles (insectes volants/rampants, rongeurs) et diagnostic sur le terrain.

Jour 3 : Mise en œuvre opérationnelle : choix du produit, équipement de protection individuelle (EPI) et procédures d'application. Maîtrise du dosage précis, de l'étalonnage du matériel d'application et des consignes d'utilisation.

Traçabilité et gestion écoresponsable des déchets.

QCM Officiel après entraînement. Explication des procédures de délivrance des attestations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives	Réalisées tout au long de la session pour vérifier la progression des stagiaires
Certification	QCM final (note minimale requise : 20/30)
Satisfaction	Questionnaire de satisfaction rempli en fin de formation
Taux de réussite 2025	Supérieur à 95 % dès le premier test

INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

Les supports pédagogiques sont fournis par le CFPPA du Tarn.

Procédure d'inscription :

1. Créer un compte CERBÈRE si nécessaire, en utilisant impérativement l'adresse mail professionnelle.
2. Valider le compte CERBÈRE depuis une boîte mail personnelle.
3. Se connecter à la plateforme CERTIBIOCIDÉ après avoir créé des identifiants CERBÈRE, sélectionner la session de formation puis indiquer la date choisie. Nous accompagnons les personnes tout au long du processus 05 63 38 38 71 ou developpement.fpca81@educagri.fr
4. Recevoir une confirmation d'inscription dans les jours suivants.

Déclaration possible sur le passeport prévention sur simple demande:

<https://passeport-prevention.travail-emploi.gouv.fr/>

FINANCEMENT ET ACCESSIBILITÉ

OPCO	Possible nous contacter 06 21 22 07 38
CPF	OUI
Accessibilité handicap	Contact référent handicap : cfppa.albi@educagri.fr
Démarche Qualité	Établissement certifié Qualiopi – certification reconnue par France Compétences

BASE LÉGALE ET RÉFÉRENCES

Codes NSF	116 , 211t
Formacode	11569, 22867,22 865
Texte fondateur	JO : Arrêté du 9 octobre 2013 NOR : TREP2224508A